Association Des Experts-Comptables des Alpes

Intitulé de la formation :	**ACTUALITE FISCALE**
Date :	**07 décembre 2021**
Formateur :	**Olga CONDE**
Organisme :	**Infodoc**

Cycle :	**Fiscal**
Positionnement à l'entrée : - **Public / niveau requis :**	**Experts-comptables, collaborateurs**
Prérequis :	**Aucun**

Objectif opérationnel :
Appréhender les principales nouveautés fiscales issues de la jurisprudence, de la doctrine administrative et des textes de loi ou réglementaires ainsi que leurs conséquences pour les entreprises et les particuliers.

Contenu de la formation :

Fiscalité des particuliers
- Plus-value sur titres : calcul du prix d'acquisition
- Plus-value sur titres : abattement renforcé et garanties en capital
- CSG sur les revenus d'activité

Fiscalité des entreprises
- Apport pour une valeur majorée
- PVLT sur titres de participation et crédits d'impôt étranger
- Opérations de marchands de biens : cession de terrains divisés en lots
- Taxe sur les salaires : traitement de la quote-part de sociétés de personnes
- Taxe sur les salaires : rémunération des assistants de direction
- CVAE : abandon de créance qualifié de subvention d'investissement

TVA
- TVA du e-commerce : les principes
- TVA à l'importation : changements au 1er janvier 2022
- TVA et démembrement : transfert de droits à déduction
- TVA et location immobilière : option en cas de location de locaux à usage professionnel
- TVA : remise en cause des droits à déduction en cas d'autoliquidation ?

Conformément au RGPD, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, d'interrogation, de modification et de suppression des informations qui vous concernent

Association Des Experts-Comptables des Alpes

Projet de loi de finances pour 2022

Moyens pédagogiques et techniques :
Nous choisissons des formateurs expérimentés et des organismes de formations professionnels. Ils déterminent le contenu, la méthode et les outils de formation adaptés aux stagiaires.

Support pédagogique envoyé par mail deux jours au minimum avant le jour de la formation.

Modalités de formation :
- Formation en distanciel

Modalités de suivi et d'évaluation :
- Feuilles de présence : signées par le formateur et par les stagiaires par demi-journée via Edusign
- Evaluation : nos formations sont de courtes durées (maximum 1 jour), nos évaluations sont effectuées à froid par chaque stagiaire qui reçoit un lien par mail à l'issue de la formation
- Attestation individuelle de formation : téléchargeable par le stagiaire après qu'il est complété le quiz et le questionnaire de satisfaction.

Modalités d'organisation :
- **Lieu** : en visioconférence
- **Durée :** 4h
- **Horaire** : de 14h à 18h
- **Groupe** : 55 personnes au maximum
- **Modalité d'accès** : être adhérent à l'association et s'inscrire via le site internet
- **Délai d'accès** : inscription 10 jours avant la formation au minimum
- **Tarifs** : 140 € HT / 160 € TTC par personne

Accessibilité :

Nos formations ont lieu dans des ERP en conformité pour l'accueil des PSH.

Merci de contacter notre référent handicap pour préparer une inclusion totale

Conditions de déroulement :

- Convocation : envoyée aux stagiaires, par mail, une semaine, précédant la formation
- Règlement intérieur : nos formations peuvent avoir lieu dans différents bâtiments, les règlements intérieurs sont envoyés avec la convocation et sont disponibles sur place.
- Restauration : pour nos formations organisées à la journée le repas est inclus et dure 1h.
- Parking : tous nos ERP ont des parkings gratuits

Conformément au RGPD, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, d'interrogation, de modification et de suppression des informations qui vous concernent

Association Des Experts-Comptables des Alpes

Engagements :

- Le donneur d'ordre s'engage à libérer le collaborateur inscrit à la formation à la date choisie
- Le stagiaire s'engage à être présent et à participer activement à la formation pour sa réussite et l'atteinte de l'objectif.
- En cas d'absence à la formation ou d'annulation effectuée 7 jours précédant le début du stage le montant des droits d'inscription resteront acquis à l'association.

Conditions générales de ventes :

Disponibles sur le site internet (https://www.adeca.fr/informations/conditions-generales-de-vente/)

Contacts :

Référents :	Adresse mail
Pédagogique	contact@adeca.fr
Administratif	
PSH - handicap	

Nous vous remercions de préciser dans l'objet de votre mail le référent destinataire.

Indicateurs de résultats (en pourcentage) calculés sur la période d'avril à septembre 2021 :

Nos stagiaires jugent que :

99%

De nos formateurs ont une excellente ou bonne maîtrise de leur sujet.

97%

La pertinence des exemples et cas pratiques aborder sont excellentes ou bonnes.

97%

L'organisation de nos formations est excellente ou bonne.